



**CRECQ**  
Conseil régional de  
l'environnement du  
Centre-du-Québec

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **Biodiversité : le Centre-du-Québec a aussi ses espèces à statut précaire**

**Drummondville, le 20 mai 2010** – Pour souligner la Journée internationale de la biodiversité de qui aura lieu ce samedi 22 mai, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) invite les décideurs et les citoyens à porter attention à la faune et la flore qui les entoure car notre région compte aussi son lot d'espèces dont le statut est considéré précaire. Cela désigne notamment des espèces rares dont la population est surveillée de près par les intervenants concernés

On a déjà beaucoup parlé de la tortue des bois et de l'ail des bois comme étant des espèces menacées par les activités humaines dans la région. On pourrait toutefois ajouter à cette liste la salamandre pourpre, la couleuvre verte, le lis du Canada, l'esturgeon jaune, le héron vert, la pygargue à tête blanche (souvent appelée aigle à tête blanche) et plusieurs autres espèces moins connues.



Ces espèces font partie intégrante des écosystèmes centricois et nous permettent de jouir d'une grande biodiversité qui réjouit, entre autres, les amateurs de plein air. Le CRECQ a à cœur la protection de la biodiversité dans la région et agit localement pour préserver les écosystèmes sensibles et les espèces susceptibles d'être affectées par les activités humaines. Des projets sont d'ailleurs en cours concernant la protection de l'habitat de la tortue des bois et de d'autres espèces avec les propriétaires terriens concernés par la présence de ces espèces au Centre-du-Québec.



« La biodiversité désigne l'ensemble des éléments vivants qui nous entourent, c'est nous, les humains, les insectes, les plantes, bref, tous les organismes vivants qui dépendent les uns des autres et dont nous dépendons pour répondre à nos besoins et nous développer », précise Gilles Brochu, président du CRECQ.

Actuellement, au Québec, 76 espèces ou populations animales sont menacées, ce qui représente plus de 10 % de la faune vertébrée. Chaque citoyen a les moyens et le devoir de participer à la préservation et à la protection de la biodiversité.

## **2010 – Année internationale de la biodiversité**

L'assemblée générale des Nations Unies a décrété l'année 2010, Année internationale de la biodiversité. Dans ce contexte, le CRECQ souhaite aussi inviter les Québécoises et Québécois à prévoir cette année la visite d'un parc national et participer aux activités de découverte qui y sont proposées. Ils auront ainsi l'occasion de renouer des liens privilégiés avec la nature, desquels ils pourront s'inspirer pour participer eux aussi aux initiatives de conservation et de mise en valeur de la biodiversité du Centre-du-Québec.

— 30 —

Source : Marie-Pier Vincent

Responsable des communications, CRECQ

819 475-1048 poste 211 [mariepier.vincent@crecq.qc.ca](mailto:mariepier.vincent@crecq.qc.ca)

## **Le CRECQ**

Organisme à but non lucratif créé en 1997, il regroupe de nombreux intervenants provenant de plusieurs secteurs d'activité (institutions, entreprises, groupes environnementaux, individus, etc.) et intéressés à la protection de l'environnement et au développement durable. L'organisme est reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement régional. Il favorise une approche de concertation en vue de trouver des solutions aux problèmes environnementaux du Centre-du-Québec. Pour plus de détails sur l'organisme, visitez le [www.crecq.qc.ca](http://www.crecq.qc.ca).